



NEWSLETTER
PROJET UNIVERSITÉ DE RENNES
BOURSE À LA MOBILITÉ DES PERSONNELS



NUMÉRO SPÉCIAL - SEPTEMBRE 2019

ÉDITO

"Dans le cadre du projet Université de Rennes, après présentation aux différents comités techniques, nos sept établissements lancent l'expérimentation d'une **Bourse à la mobilité des personnels** auprès de l'ensemble des agents administratifs et techniques de catégorie A, titulaires ou en CDI, toutes filières et tous métiers confondus. Nous sommes convaincus par les **multiples intérêts de la mobilité professionnelle**, qu'elle s'effectue au sein d'un même établissement ou vers un autre employeur. Changer régulièrement de fonctions et d'environnement de travail est une source d'**enrichissement** et de **motivation** qui rejoint les enjeux de qualité de vie au travail. La mobilité permet aussi de développer ses **compétences et capacités d'adaptation**, dans un contexte de mutations rapides de nos organisations. Au niveau des équipes, elle contribue au renouvellement des pratiques par l'apport d'un regard neuf et se révèle positive dans la dynamique collective. Malgré cela, la mobilité reste aujourd'hui très faible au sein de nos établissements. Le dispositif qui vous est proposé vise à augmenter les possibilités offertes, tout en apportant des garanties fortes aux participants, notamment le libre choix des postes et la possibilité de se désister au cours de la première phase. Il offre l'occasion de faire le point sur son parcours et de se projeter vers la suite de sa carrière. Au-delà des mobilités qui en découleront, l'intérêt de cette opération réside aussi dans sa dimension collective. Les temps d'échanges prévus pourront aider les participants dans leur réflexion et dans leur démarche. Plus globalement, ces rencontres rejoignent notre volonté de renforcer la connaissance mutuelle et le travail en transversalité, au sein de chaque établissement et à l'échelle du site rennais. **Que vous soyez déjà dans une démarche active de mobilité ou ouvert à une réflexion sur votre avenir professionnel, nous vous invitons vivement à vous saisir de cette opportunité et à participer aux temps d'information qui vous sont proposés.** Au terme d'un bilan de cette expérimentation, ce dispositif pourra être élargi aux autres catégories de personnels."

Les Directrices et Directeurs Généraux des Services des sept établissements membres du projet Université de Rennes

À LA UNE



> La Bourse à la mobilité des personnels, qu'est ce que c'est ?

Pour comprendre en quoi consiste cette Bourse à la mobilité mise en place au sein des sept établissements membres du Projet Université de Rennes, [cliquez sur la vidéo](#) !

TÉMOIGNAGES

Pourquoi bouger ? Quels sont les avantages d'une mobilité ?
Trois agents nous parlent de leur expérience.



Guillaume BALAY, Responsable du Pôle Support Administratif à la Direction de l'Immobilier et de la Logistique de l'Université de Rennes 1

J'ai souhaité postuler sur le poste de responsable du pôle « support administratif » de la direction de l'Immobilier et de la Logistique (DIL) de l'Université Rennes1 au printemps 2019.

J'ai été recruté sur ce qui constitue ma 4e expérience professionnelle, dont une en détachement, en 11 ans de carrière de cadre titulaire.

Pourquoi changer ? Pour continuer à évoluer, à apprendre et à donner dans un nouvel environnement professionnel ; pour me rapprocher de centres d'intérêts professionnels et personnels ; pour le plaisir de la nouveauté et l'émulation des enjeux nouveaux.

Changer à nouveau ? Bien entendu, une fois que j'estimerai être parvenu au stade où je n'apporte plus assez d'intelligence, d'énergie, d'inventivité à ma place. Pour moi la structure est moins importante que le contenu de la fiche de poste et de l'entretien, qui l'un et l'autre font la différence.

Coraline MARIE, Responsable du service budgétaire et financier à l'INSA Rennes

Je suis arrivée dans l'enseignement supérieur en novembre 2015, après 9 ans dans le monde de l'enseignement secondaire.



Après 2 ans passés à l'ENSCR en tant que Responsable financière, j'ai postulé sur la même fonction à l'INSA Rennes. J'avais en effet envie de découvrir une structure plus importante. Je souhaitais également occuper un poste un peu plus complexe, avec des challenges et des missions variées. La mobilité m'a permis de progresser en termes d'envergure du poste, de lancer de nouveaux chantiers et d'acquérir de nouvelles compétences sur la base de mes expériences passées. J'ai pu parfaire mes compétences en management, notamment transversal, en gestion de projet ou encore en animation de réunion.



Yvan COADOUR, Directeur de la Recherche et Valorisation à l'Université Rennes 2

J'ai intégré la direction recherche et valorisation à l'Université Rennes 2 en janvier 2019, après 16 ans passés à l'Université de Rennes 1.

Ma carrière a démarré à la valorisation de la recherche, puis j'ai intégré les relations internationales en 2012. Le poste proposé à Rennes 2 représentait une opportunité d'accéder à un poste de direction de service, et bien sûr de travailler à Rennes 2 où je connaissais déjà plusieurs collègues! La mutation de Rennes 1 à Rennes 2 s'est faite de manière fluide et relativement simple. Ma prise de poste était également facilitée par le déploiement récent d'un dispositif d'accueil des nouveaux personnels à Rennes 2. La mobilité, qu'elle soit en interne ou à l'externe d'un établissement, est la garantie d'un enrichissement personnel, mais certainement aussi collectif.

CALENDRIER

Septembre / octobre 2019 : réunions d'informations

- > lundi 7 octobre de 12h30 à 14h : sur le **campus Villejean** (EHESP)
- > mardi 8 octobre de 11h30 à 13h : sur le **campus Rennes centre** (amphi 4 de la fac de droit)
- > lundi 14 octobre de 12h30-14h : sur le **campus Beaulieu** (amphi A de l'INSA Rennes)

Du 7 au 18 octobre : inscription des candidats à bourse.mobilite@univ-rennes.fr

Lundi 2 décembre : ouverture de la plate-forme aux participants inscrits / diffusion de la liste des postes et des profils

Mi-décembre 2019 : forum d'information sur les postes

Du 19 décembre au 13 janvier : phase de vœux des participants

Fin janvier 2020 : entretiens de recrutement

Début février : décisions sur les affectations

Mars à mai 2020 : formations

Printemps 2020 : prises de poste

Vous aussi, relevez le défi de la Bourse de mobilité et écrivez une nouvelle page de votre vie professionnelle !

Vous souhaitez en savoir plus ? Cliquez sur le bouton ci-dessous pour découvrir la notice détaillée.

Notice détaillée

Projet Université de Rennes

Directeur de la publication : Olivier David

Cellule projet Bourse à la mobilité : Samuel Dubois, Emilie Armand, Charlotte Pilard

Copyright © Projet Université de Rennes, tous droits réservés.

Crédits photos : EHESP, ENSC Rennes, ENS Rennes, INSA Rennes, Sciences Po Rennes, Université de Rennes 1, Université Rennes 2 et Shutterstock